



Extrait du procès-verbal de l'assemblée du 28 juin 2011

Présidence : M. Philippe Cretegny

LE CONSEIL COMMUNAL D'AUBONNE

vu le préavis municipal du 27 avril 2011 n° 4/11 "Rapport de gestion accompagnant les comptes communaux de l'année 2010"

ouï le rapport de la commission de gestion

ouï le rapport de la commission des finances

considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

d é c i d e

1. d'adopter

a) les comptes 2010 de la commune d'Aubonne faisant apparaître Fr. 26'660'501.54 aux recettes, Fr. 26'328'730.52 aux dépenses et bouclant ainsi après amortissements par un excédent de recettes de Fr. 331'771.02;

b) le bilan de la commune d'Aubonne avec à l'actif comme au passif la somme de Fr. 36'118'722.21;

2. d'accepter la gestion de la Municipalité pour l'année 2010;

3. de donner décharge de leur mandat à la commission de gestion et à la commission des finances.

Au nom du Conseil communal

Le président

La secrétaire

Ph. Cretegny

R.-M. Régidor